



Saint Avertin le 27 novembre 2024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2024 SALLE C

Après avoir retardé l'ouverture de cette Assemblée générale ordinaire d'un quart d'heure pour permettre aux adhérents bloqués par une manifestation paysanne sur le périphérique de la ville de Tours de rejoindre la Camusière, la Présidente, Françoise Parisot-Lavillonnière souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui sont présents.

Elle annonce la présence de M. Laurent Raymond, maire de Saint-Avertin qui représente aujourd'hui M. Frédéric Augis, président de Tours Métropole Val de Loire ainsi que celles, pour la mairie de Tours, de Mmes Catherine Reynaud, adjointe au maire, déléguée à la vie associative, à la cohésion territoriale, aux affaires juridiques et à la commande publique et Delphine Dariès, conseillère municipale, déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des seniors ; pour la mairie de Saint-Avertin, Mmes Maud Dublineau, conseillère municipale déléguée aux aînés et Evelyne Dupuis, conseillère municipale déléguée à la vie associative ; pour le Crédit Mutuel, MM. Jean-Yves Pertuis, président de la caisse Tours Val-Est, Christophe Grassin, nouveau directeur de la Caisse et Jonathan Ardouin, responsable des associations.

Après avoir énoncé les sept chapitres qui seront abordés au cours de cette AG, elle prononce, avant le rapport moral, une entrée en matière rappelant que Touraine Inter-âges Université est riche de son histoire (46 ans), de ses adhérents (2649), de ses valeurs de partage et de ses 240 bénévoles.

« Notre projet, affirme-t-elle, est exceptionnel car il permet de conjuguer le plaisir intellectuel et le développement physique, le bonheur de dessiner avec l'intérêt d'échanger, la joie de danser avec celle de réfléchir et l'apprendre... Dans un monde déséquilibré, hypertrophié par les tensions, où la parole donnée et les traités signés s'effacent sous le joug de la violence, où le droit international s'effondre devant la loi du plus fort, et où « montrer ses muscles » à plus de valeur que de tendre la main, venir à TIA s'impose comme un espace-temps privilégié. »

Et la Présidente de rappeler ce « triptyque étonnant », Culture, Bien-être et Convivialité décliné sur le logo de l'association qui est projeté sur l'écran : « cinq adhérents, deux hommes, trois femmes, à l'image de nos effectifs, le mot Université qui s'efface légèrement pour laisser la place à la diversité de nos activités et la couleur prune, faite de dynamisme (le rouge) et de sérénité (le bleu) symbolise une forme d'équilibre qui nous va bien. »

Elle conclue en citant ce proverbe japonais : « On commence à vieillir lorsqu'on cesse d'apprendre » et « croyez-moi, dit-elle, TIA n'est pas près de vieillir ». Puis après avoir rappelé que la ville de Tours a porté TIA sur les fonts baptismaux et qu'elle continue d'aider

l'association par l'attribution régulière d'une subvention, elle donne la parole à Mme Reynaud, adjointe au maire de Tours, M. Emmanuel Denis, excusé, qu'elle représente.

Mme Reynaud se dit « ravie » d'être présente car avec TIA, « nous partageons les mêmes valeurs. Votre association, affirme-t-elle, est dynamique, très reconnue au niveau de la métropole ». « TIA lance-t-elle, rayonne sur la Métropole même si elle a des liens privilégiés avec Tours et que beaucoup de ses adhérents sont Tourangeaux. Partage et humanisme, l'art de prendre de l'âge et l'art de bien vivre. TIA fait partie de ses associations qui cultivent la démocratie au quotidien et qui ont toute leur place dans cette démocratie ».

Après les applaudissements, Françoise Parisot reprend la parole pour rappeler que M. Augis, le président de Tours Métropole Val de Loire, renouvelle depuis 3 années consécutives l'attribution d'une subvention qui couvre la totalité des loyers de TIA et des charges et qu'il faut le remercier.

Puis, s'adressant à M. Raymond, qui représente ici le président de la Métropole, elle souligne que sa mairie de Saint-Avertin a mis à la disposition de TIA les salles dont l'association avait besoin et ceci depuis trois années consécutives à titre gratuit, ce qui représente un effort très conséquent à quoi s'ajoute la mise à disposition du Nouvel Atrium pour une programmation théâtrale et l'ensemble des salles de remplacement que nous sollicitons.

M. Laurent Raymond, qui se tient debout au milieu de la scène micro à la main, commence par estimer qu'il est « rare qu'une association attire autant de monde pour son assemblée générale et c'est l'un de celle qui en mobilise le plus ». « Mais TIA assure-t-il possède une présidente pro-active, très engagée quand il s'agit d'obtenir un maximum de choses. Nous essayons d'y répondre favorablement, mais nous devons tenir compte des obligations municipales. L'équivalent des dépenses pour les équipements est de 25.000 € par an et pour le reste, je vous rappelle que les locaux appartiennent à la Métropole mais que le bâtiment historique appartient à l'Etat et que ces locaux n'ont pas été rénovés ».

« J'ai entendu, raconte-t-il, en arrivant, les dames de l'accueil dire : il fait froid dans ce hall. Mais savez-vous que les dépenses de fonctionnement de la Camusière ont un coût effectif de 1,2 million d'€ par an (assurances, entretien, personnel, ressources). Ce qui est une somme colossale ! Maintenant, nous avons l'ambition, dans un temps incertain, de requalifier les bâtiments pour répondre à des besoins architecturaux et fonctionnels et de construire cette Maison des Arts (école de musique, théâtre, école d'art) pour pouvoir mutualiser les ressources afin d'effectuer des économies de fonctionnement : en journée pour TIA et le soir pour nous ».

Le maire de Saint-Avertin fait alors applaudir longuement la présidente qui le remercie pour son soutien et ses projets.

Puis elle donne les derniers chiffres du nombre d'adhérents : **2649** et le nombre de présents dans la salle : 269 ainsi que 99 pouvoirs. Soit un total de **398** personnes pour un quorum de 265 qui est donc atteint.

1 Rapport moral

Les orientations 2023/2024 annoncées lors de la dernière AG portaient sur quatre axes que la Présidente va décliner, puisque le rapport moral c'est l'occasion d'évaluer les réalisations de l'an passé et de dessiner ensemble l'avenir.

Axe 1 : porter le projet immobilier

La présidente confie que c'est un sujet de préoccupation majeur car TIA continue de se développer (10% d'adhésion en plus au cours de ces deux dernières années) et il n'est pas souhaitable de refuser des adhérents car « *nous manquons maintenant cruellement d'espace à la fois en taille et en nombre pour vous accueillir tous sans risquer d'amoindrir la qualité des prestations* ».

Certes, il ne faut pas que cette attractivité devienne un handicap pour les autorités mais il faut maintenant que ce projet immobilier avance sur la voie de la concrétisation. Et Françoise Parisot de préciser qu'il s'agit d'un espace de qualité évalué à 4000 m², dont une grande partie pourrait être mutualisé dans une alternance d'occupation en jour et en dehors des vacances scolaires par TIA et en soirée par d'autres structures.

Axe 2 : continuer à adapter et rendre nos locaux plus qualitatifs

Tout en recherchant des salles extérieures, la Présidente dresse le bilan des équipements : matériel vidéo et audio dans toutes les salles du bâtiment A3 ; les éclairages remplacés par des LED ; l'accueil est devenu un espace ouvert, plus lumineux, aux bénévoles de meilleures conditions pour elles et pour les adhérents ; dans les halls du château et du A3, des écrans diffusent des informations et des actualités ; grâce au maire de Saint-Avertin, des salles pour les activités sportives mais aussi pour le théâtre, la chorale et les danses sont mises à la disposition de TIA à titre gratuit. Il reste à revoir le chauffage pour les salles où nos adhérents pratiquent des activités de « bien-être ».

Axe 3 : améliorer notre communication interne et externe

Le progiciel SIGA continue d'évoluer ; le guide du bénévole est régulièrement mis à jour ; un Vademecum de l'accueil a été rédigé ; le logo de TIA se décline en plusieurs outils présents dans les manifestations et salons où l'association est invitée ; TIA participe à diverses instances pour porter la parole du maintien de l'autonomie des « seniors actifs » ; enfin le site Internet a été refait. Il est plus fluide, plus attractif et l'on y trouve facilement l'ensemble des domaines, des activités et des actualités de TIA.

Françoise Parisot tient d'ailleurs à remercier Marie-Claude Boissy, la présidente adjointe, pour « *son engagement, son efficacité, et sa ténacité car elle y a passé des nuits blanches* » qui est très chaleureusement applaudie.

Axe 4 : Ouvrir notre catalogue

Même si une trentaine de nouvelles propositions d'activité ont pu voir le jour, certaines d'entre elles sont en tension, comme les langues, qui ont besoin d'animateurs. TIA refuse beaucoup trop de monde.

Puis la Présidente trace les cinq orientations du chemin 2024/2025.

Porter le projet immobilier ; adapter l'existant et rechercher des salles extérieures ; moderniser les outils : à ce propos, elle annonce que l'informatisation de la bibliothèque est presque achevée et que la bibliothèque ouvrira ses portes début décembre. Elle fait applaudir Laurence, Agnès, Odile et Daniel qui ont « *passé de longues et nombreuses journées à encoder les 5000 ouvrages de la bibliothèque* » ; augmenter les capacités d'accueil ; enfin organiser l'archivage.

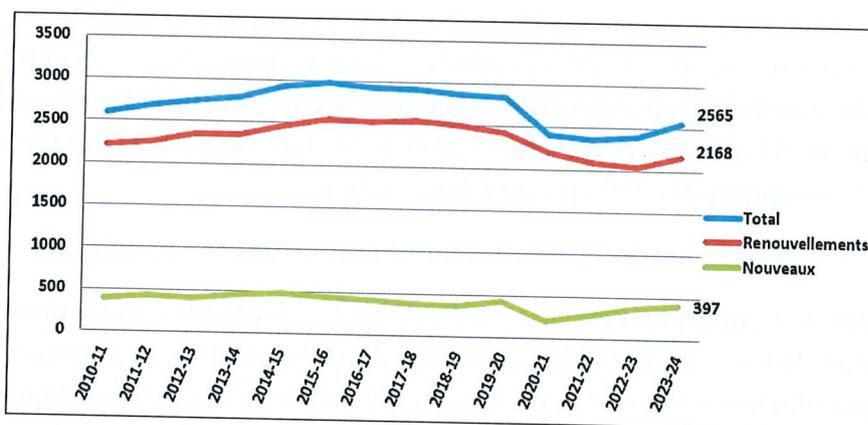
Puis elle remercie les 240 bénévoles sur qui repose la gestion quotidienne de l'association grâce à leur engagement sans faille qu'elle fait applaudir. Comme elle fait applaudir les

quatre salariés de TIA, Audrey, Baptiste, Agnès et Ratiba, partie à la retraite cet été. Estimant, avant de donner la parole à Marie-Claude Boissy pour le rapport d'activité, que le fait qu'il y ait cette année, 8 candidats au Conseil d'administration est une preuve du dynamisme de TIA.

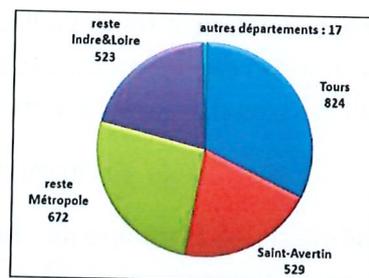
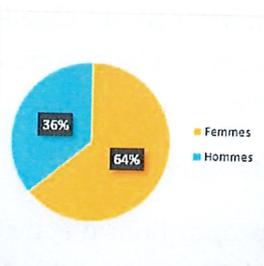
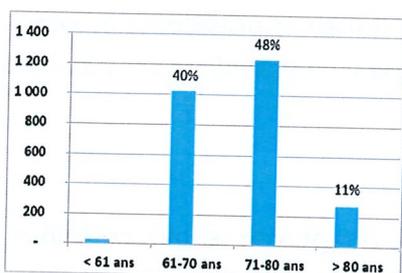
Rapport d'activité 2023/2024

Marie-Claude Boissy va présenter un rapport d'activité en trois parties : le public et les acteurs de l'association, les activités qu'elle propose et les événements marquants de l'exercice écoulé.

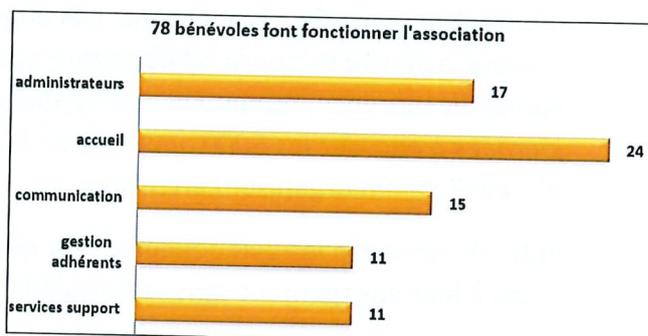
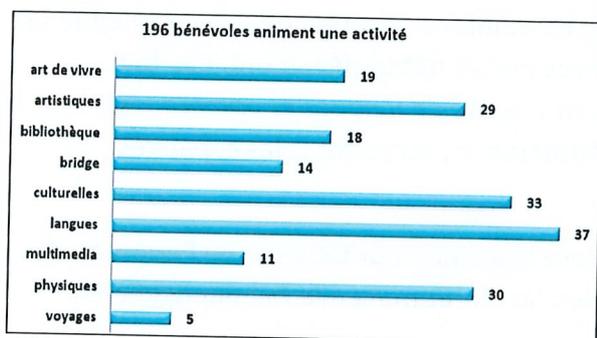
Un premier graphe montre l'abord l'évolution de l'effectif des adhérents sur les 13 dernières années. Après un palier autour de 2900 adhérents dans les années 2014 à 2019, il y a eu une chute brutale en 2020 liée à la pandémie de Covid. Puis après 3 années, où ce chiffre est resté stable autour de 2400 adhérents, il franchit à nouveau la barre des 2500 en forte hausse en 2023/2024 (+ 163 adhérents en un an). Cette hausse se poursuit en 2024/2025 qui provient d'une part du retour d'anciens adhérents et d'autre part de l'enrichissement notable du programme d'activités.



Suivent des graphes présentant le profil des adhérents (âge médian 71,5) et leurs lieux de résidence (32 % Tours, 21 % Saint-Avertin) :



Les acteurs de TIA sont les quatre salariés : Audrey Arth, Baptiste Lepsch, Agnès de Amorim et Ratiba Cheichery (partie en retraite cette année) ; les 22 prestataires (notamment pour les activités sportives) et enfin la force vive constituée par les 242 bénévoles : presque un

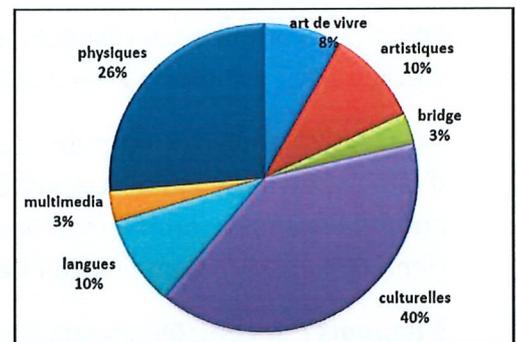


adhérent sur 10 est bénévole ! Suivent deux graphes montrant la répartition des 196 bénévoles qui animent une activité ; et de ceux qui assurent le fonctionnement de l'association. La communication comprend le Trait d'Union et le site Internet, et les services supports comprennent la comptabilité, les services généraux et l'informatique. Une quarantaine de bénévoles assurent plusieurs fonctions dans TIA (animation et/ gestion).

Le programme d'activités s'est enrichi de nouvelles activités permettant de soutenir la hausse du nombre d'adhérents. Il comporte 239 sessions dans plus de 120 activités différentes en accroissement sensible : + 14 en 2023.

Voici la répartition des activités par domaine : Arts de vivre : 30 ; artistique : 42 ; bridge : 8 ; culturelles : 35 ; langues : 49 (9 langues) ; multimédia : 24 ; activités physiques : 51 (dans 28 disciplines différentes).

Plusieurs sessions ont été démultipliées en raison de leur succès. Et Marie-Claude Boissy de citer notamment le cours de géopolitique, les ateliers de peinture, les fondamentaux de l'informatique ou encore l'œnologie ou les cours de Pilates. La chorale s'est reformée et au nombre des nouvelles activités, on note les cours d'histoire de l'art chinois ou la musique américaine, le self-défense ou l'aquagym. Elle devait ensuite préciser que TIA a enregistré un total de 5482 inscriptions à une session. En moyenne un adhérent s'inscrit donc à un peu plus de 2 activités (2,14 précisément, chiffre en légère hausse). Ci-contre la répartition des inscrits par domaine en pourcentage.



La présidente-adjointe va ensuite égrener le bilan des activités comme les conférences du mardi (16) ; la modernisation de la bibliothèque informatisée (ouverture le 2 décembre 2024) ; le Trait d'Union (9 n°s) ; les voyages (3 : Andalousie, Naples, Portugal/Galice) et des événements festifs qui se sont multipliés : bal country, après-midi dansant à la guiguette de Rochecorbon, deux ateliers théâtre sur une scène professionnelle au Nouvel Atrium de Saint-Avertin, le prix littéraire de TIA décerné au roman « Deux Innocents » d'Alice Ferney, l'exposition artistique d'arts plastiques avec les coups de cœur du public, et le pique-nique géant organisé de main de maître par les bénévoles. Mais aussi la conférence coorganisée par TIA et l'Université de Tours du professeur Sansonetti, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, intitulé « Comment s'arrêtent les pandémies ? Et ensuite... ».

La Présidente remercie Marie-Claude Boissy qu'elle fait applaudir avant de passer aux votes.

1ere Résolution : Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité à mains levées.

2 Rapport financier.

Henri Grillet, le trésorier, commence par le bilan classique des produits et des charges de l'exercice 2023/2024. On note pour les recettes, une augmentation de 160 adhérents (soit 59.786 €) et une hausse du panier moyen de 4,16 €. Les subventions de la ville de Tours et de la Métropole ont été maintenues pour 4 000 et 15 000 €.

Pour les charges, cette progression de 49.439 € est due à la refonte du site Internet et des travaux d'amélioration des éclairages des salles et la refonte de l'accueil (voir tableau « évolutions significatives). Les salaires sont en augmentation de 5 % dû à l'arrivée de l'assistante de la direction. Au total, on constate donc un excédent de 37.575 € dont l'AG devra décider de l'affectation.

<ul style="list-style-type: none">▪ Total des produits de 403.445€ ▪ Une progression de 59.786€ par rapport à l'année précédente. ▪ Augmentation des produits :<ul style="list-style-type: none">▪ Augmentation du nombre d'adhérents▪ Augmentation du panier moyen▪ Taux d'intérêts plus élevés▪ Produits exceptionnels	<ul style="list-style-type: none">▪ Evolutions significatives :<ul style="list-style-type: none">▪ Services Extérieurs :<ul style="list-style-type: none">▪ Maintenance site internet : 18.516 €▪ Entretien des biens immobiliers : 9.328 € ▪ Coûts salariaux : Assistante sur 5 mois l'exercice précédent, Maintien du pouvoir d'achat des salariés<ul style="list-style-type: none">▪ Progression de 20.857 € ▪ Baisse des amortissements: Vieillessement relatif des Investissements passés	<ul style="list-style-type: none">▪ Total des charges de 365.870 € ▪ Une progression de + 49.439€ par rapport à l'année précédente... ▪ Un excédent de 37.575 €
--	---	--

Soit si l'on compare ces résultats au budget 2023/2024 : des recettes supérieures de 30.313 € et le déficit est inférieur de 7 262 €.

Au 31 août, le bilan permet de constater que les réserves s'élèvent à 354.111 € (soit près d'une année de fonctionnement) et que les liquidités sont importantes puisque 280.654 € ont été encaissés pour l'année suivante. Avant de passer à l'aspect prévisionnel financier, Henri Grillet affirme en quittant l'estrade : « *Je suis un trésorier plutôt tranquille !* ».

3 Rapport des contrôleurs aux comptes

Pascal Favreau et François Reboul veulent d'abord rendre hommage aux bénévoles du service comptabilité de TIA en les faisant applaudir, puis ils vont « *attester que les comptes sont réguliers et sincères* » et donc les approuver officiellement.

Vote de la 2e Résolution. Le rapport financier est adopté à l'unanimité à mains levées.

La Présidente propose de verser le résultat excédentaire de 37 575 € sur le fond de réserve et met cette proposition aux voix.

Vote de la 3e Résolution. L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité à mains levées.

Vote de la 4e Résolution. La proposition : « Donner quitus aux dirigeants pour l'exercice 2023/2024 » est adoptée à l'unanimité à mains levées.

4 Renouvellement du Conseil d'administration

Suit une présentation par Françoise Parisot de l'organisation du Conseil d'administration : le Codir, le bureau, les Vice-présidents(es) des 7 domaines, les administrateurs de la fonction support ainsi que les quatre salariés de TIA en y comptant Ratiba Cheichery qui n'est en retraite que depuis le 1^{er} juillet.

Elle rappelle ensuite que trois administrateurs ne se représentent pas (Luc Lemièrre, Claude Prache, Jacques Vilz), que trois autres acceptent de renouveler leur contrat (Serge Baus, Christine Meyer et Françoise Parisot) et que l'on compte huit nouvelles candidatures. Les postulants se succèdent donc sur la tribune pour se présenter aux adhérents et préciser quel rôle ils pourraient jouer si leur candidature était acceptée. Ils sont applaudis par la salle les uns après les autres.

Vote de la 5e Résolution : Renouvellement du Conseil d'administration.

Le vote a lieu à bulletin secret et une fois le dépouillement achevé les résultats sont les suivants, annoncés en fin d'AG. 268 présents et 99 pouvoirs. 367 votes moins 1 = 366 ; 2 bulletins blancs = 364 suffrages exprimés. Christian Aimé : 364 ; Gilles Belmont : 364 ; Serge Baus : 364 ; Nadège Delaunay : 364 ; Patrick Gigout : 364 ; Marc Lamour : 364 ; Christine Meyer : 357 ; Françoise Parisot-Lavillonnière : 363 ; Daniel Pigelet : 364 ; Rémi Prochasson : 364 ; Denis Viot : 364. Tous sont déclarés élus.

5 Budget prévisionnel 2024/2025

Henri Grillet rappelle qu'un budget prévisionnel est évidemment bâti sur des hypothèses qu'il présente. Il note d'emblée que le nombre d'adhérents envisagés est fixé à 2650, or au moment de cette AG, ce nombre est déjà de 2649 !

▪ Total prévu des produits de 373.134€

- Hypothèse de **2650** adhérents soit +88
- Panier moyen de **132,43€** soit + 1,91€ (+1,5%)
 - Stabilité des droits d'adhésion,
 - Stabilité des cotisations

▪ Maintien prévu des **subventions** de Tours Métropole et de la ville de Tours

▪ **Produit exceptionnel** : Rien de prévu

▪ **Reprise d'une provision**: Rien de prévu

• Total prévu des **charges de 398.335€** soit + 32.465€ / année précédente

▪ **Coûts salariaux** : Départ d'une salariée, rattrapage de l'inflation, et augmentation d'un temps de travail

▪ **Achats** : Livres bibliothèque, Matériel nouvelles activités

▪ **Autres Services Extérieurs** :

- + Prestataires d'activité dont le taux horaire passe de 42€ à 43,5€ soit +10.233€.

▪ **Services Extérieurs** :

- Les services extérieurs 2023 2024 comprenaient au moins 20.000 € liés au site internet et aux dépenses d'informatique qui y étaient liées. Cette charge, à l'exception d'un engagement de 8000€ envisagé pour l'évolution du site, est remplacée par la contractualisation avec la société Onet en 2024 2025

Il termine en précisant que des projets sont envisagés pour l'exercice à venir à hauteur de 50.000 € (charges et amortissements) comprenant l'informatisation de la bibliothèque, la poursuite du remplacement des vidéos-projecteurs et du parc d'ordinateurs. Mais au total, ce budget est en équilibre.

Vote de la 6e Résolution : Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025. Budget approuvé à l'unanimité.

6 Montant des droits d'adhésion.

La Présidente précise bien qu'il s'agit des droits d'adhésion pour l'exercice 2025/2026 et qu'étant donné la bonne santé financière de TIA, le maintien des droits dans l'état actuel des choses, s'imposait.

Vote de la 7e Résolution : Etes-vous d'accord avec un maintien des droits d'adhésion 2025/2026 : **Adhérents : 55 € / Bénévoles : 42 €** ? Maintien approuvé à l'unanimité.

7 Election des contrôleurs aux comptes

Pascal Favreau et François Reboul se représentent.

Vote de la 8e Résolution : Election des contrôleurs aux comptes. MM. Favreau et Reboul sont réélus à l'unanimité sous les applaudissements.

Françoise Parisot trace enfin un panorama illustré des festivités à venir à noter dans les agendas. Trois voyages (Croatie, Toscane, Egypte) ; un après-midi dansant ; un bal country ;

une séance théâtrale ; un prix littéraire ; une expo artistique et une fête des adhérents le 12 juin 2025 dont les contours restent encore à définir.

Elle donne alors la composition du nouveau Conseil d'administration (voir ci-dessus) et invite les présents au traditionnel pot de l'amitié.

La Présidente :

Françoise Parisot-Lavillonnière



Françoise Parisot-Lavillonnière

Les secrétaires :

Joëlle Mounier et Hervé Cannet

